



FAIRE TRIOMPHER LE DROIT DE CHACUN, A UNE VIE Saine ET EQUILIBREE

Conseil d'Administration du 30/01/2022

Le 30 Janvier 2022 s'est tenu notre premier conseil d'administration de l'année au cours duquel nous avons fait le point sur les actions passées et à venir.

Les 2 années écoulées ne nous ont pas permis de faire des assemblées générales, des réunions de quartier, des conférences ou des colloques, en raison des restrictions liées au Covid. Cela ne nous a pas empêché de répondre aux attentes des adhérents, d'analyser leurs demandes et de traiter leurs dossiers. Le conseil qui vient de se tenir avait pour but de réorganiser notre association, d'y intégrer de nouveaux entrants et de définir des objectifs pour 2022, nous permettant de toucher des secteurs plus étendus avec des thématiques plus larges.

Parmi les intervenants, externes aux membres du CA actuelle et qui pour certains étaient en visio, nous avions des personnalités du monde scientifique et associatif :

Rebecca Snyder qui coordonne avec le **Docteur Friley** (absent à cette réunion) la mise en place d'une enquête à large spectre, visant à récupérer un maximum d'informations sur le quotidien des habitants face à l'émergence des nouvelles technologies sur ces dernières années

Geneviève Delahaie à la tête de l'association « Les citoyens éclairés »

Valérie Bernardeau à la tête de l'association « SOS éoliens »

Marco Cogedo Directeur de recherche au CNRS
Jean-Louis Remouit Expert en ultra-sons

Thierry Mercier Ex-ccordonateur national de **Robin des Toits**

Ont été excusés en regard de leur emploi du temps respectifs :

Patricia de Gat Associations Ondes à Saint Ouen
Laurent Toubiana Epidémiologiste Directeur de recherche à l'INSERM
Dr Jacques Wanjinszok Medecin

Compte tenu des problèmes actuels il a également été retenu de prévoir la création d'un site web, qui peine aujourd'hui à être financé. Dans cet esprit nous nous sommes rapprochés d'autres associations et structures qui nous permettent d'argir réciproquement, dans nos champs d'investigations respectifs.

Des spécialistes scientifiques devraient sous peu nous rejoindre afin de nous permettre d'élargir nos compétences en matière d'analyse, sur les effets délétères des flux électromagnétiques, mais pas seulement.

Le but recherché étant de donner le plus de poids possible à notre action.

Dès que cela redeviendra possible, nous reprendrons nos colloques et conférences dans les mairies des villes et des villages qui en feront la demande et seront également présents pour vous appuyer auprès des instances compétentes et pour dénoncer les abus et les transgressions à la législation, quels qu'en soient la nature

Au cours de ce conseil il a été décidé de vous tenir régulièrement informé de toutes les actions importantes que nous entreprendrons afin de pas vous laisser trop longtemps sans nouvelles.

Si vous en ressentez le besoin n'oubliez pas que nous collaborons avec des cabinets d'avocats et que vous pouvez aussi rejoindre des actions de groupe, que ce soit pour combattre les déploiements en cours, faire reconnaître votre électro sensibilité ou bien encore des atteintes à votre intégrité physique.

Des procédures de tests ont été mises en place afin de constituer des dossiers et des cerfa permettant de faire valoir votre état de santé auprès des autorités sanitaires. Cette reconnaissance vous permettra aussi de refuser en toute légalité l'installation de matériels portant atteinte à votre intégrité en nous appuyant sur la jurisprudence existante

Veuillez noter
Que notre adresse postale reste inchangée.

FREQUENCES SANTE
Chez Mr Philippe SMORAG
3, Allée des Tilleuls
77130 Cannes Ecluse

Et que vous pouvez formuler vos demandes sur
2 adresses mail :

Pour la partie sanitaire sur :

frequencessante@protonmail.com

Pour la partie juridique sur :

jpmultimed@protonmail.com

Ces 2 adresses sont établies sur une messagerie
sécurisé basée en Suisse, afin d'assurer la
confidentialité des demandes formulées et des
données transmises

Comme nous avons constatée une certaine
stagnation des adhésions, seule possibilité pour
nous de monter un site web pour mieux vous
informer. Nous vous joignons un bulletin
d'adhésion que vous pourrez proposer à vos
proches ou qui pourraient avoir besoin de notre
aide à un moment ou à un autre. N'oubliez pas
que la vie d'une association dépend aussi de son
rayonnement, de l'information et de l'aide
qu'elle diffuse au plus grand nombre. C'est aussi
sa seule façon d'exister.

Que ce soit pour le Linky, la 5G, les éoliennes ou
toutes autres sources de pollution
électromagnétique et autres, nous restons plus
que jamais à vos côtés.

.